



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## Compte rendu de la 50<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la section syndicale Interco Vandoeuvre du Vendredi 25 mai 2018

Etaient présents : 11 adhérents, 5 représentants du bureau de la section interco 54 de Vandoeuvre ainsi que 2 secrétaires adjoint, 1 membre du bureau de notre syndicat et 2 sympathisants.  
Excusés : 5 adhérents.

Début de notre assemblée générale, 10h00.

1- Nous avons commencé par les événements de l'année 2017.

La CFDT Interco Vandoeuvre a dénoncé la souffrance au travail dès 2016. Nous avons tout d'abord rencontré Mr Grauffel qui a nié la souffrance des agents qui ne venaient pas directement le voir lui ou Mr le Maire. Dans le même temps, nous distribuions des tracts dénonçant des cas concrets d'agents en souffrance. Sans oublier nos élus au CHSCT qui jouaient leurs rôles en dénonçant le mal être dû aux réorganisations successives des services.

En Avril 2017, après avoir alerté la presse, nous avons réussi à faire paraître un article dans l'Est Républicain. Suite à cet article, Mr le Maire a enfin daigné nous recevoir, mais avec la présence de la CGT qui ne se souciait pas de la souffrance au travail dans l'approche global de la CFDT.

La réunion a été houleuse et cocasse pour la CFDT. Mais c'est lors de cette réunion que le Maire a décidé d'organiser des rencontres auprès de chaque service de la ville.

Ces réunions ont débuté fin juin/début juillet 2017. La première phase devait être finalisée pour mars 2018. Ces réunions, ayant été traitées en interne, ont pris du retard sur le planning que l'administration avait prévu. Il y a eu très peu de compte rendu sur ces rencontres à ce jour.

C'était une bonne stratégie pour le Maire, car le temps passant, la grogne passe. L'augmentation de la valeur du chèque déjeuner revendiquée de longue date par la section et défendue par nos élus au comité technique a également pour effet de faire passer la pilule de la souffrance au travail.

Nos élus ont également désavoué la perte de la journée de solidarité offerte par le Maire jusqu'à présent.

Nous suivrons de très près les suites données à ces actions.

2- Nous avons ensuite parlé de la grève du 22 mai 2018.

Le gouvernement réuni les syndicats mais ferme la porte à toutes les propositions. Les enjeux sont, le pouvoir d'achat, le non recours aux contrats de droit privé et de ne pas faire du CDI la norme dans la fonction publique.

La CFDT est pour la reconnaissance collective du travail, mais pas pour des mesures d'individualisation comme le salaire au mérite qui porterait sûrement préjudice à certains agents et aux femmes en particulier qui perçoivent déjà 13% de salaire de moins que les hommes dans la fonction publique.

Nous avons abordé les nouvelles directives Européenne sur le temps de travail, les droits sociaux, l'insertion sociale, l'égalité des chances et accès au marché du travail.

- 3- Le 6 décembre 2018, les agents devront élire de nouveaux représentants du personnel.  
Nous avons donc expliqué les enjeux de ces élections. Pascal Sevrin, secrétaire adjoint de notre syndicat, a insisté sur l'importance du nombre de voix qui permet de donner des sièges aux instances représentatives ainsi que des heures de décharge syndicale qui permettent de faire vivre la section CFDT de Vandoeuvre. Il a aussi insisté sur le fait que la section de Vandoeuvre a besoin de nouvelles personnes en son sein pour redonner une nouvelle dynamique.
- 4- Yamina a fait une présentation sur l'état de la section (\*). Nous avons actuellement 46 adhérents. Il y a eu des départs à la retraite.
- 5- Nous venons d'apprendre que suite au nouvel aménagement du quartier Bizet, les locaux du CTM et la logistique ainsi que les appartements de fonction sont voués à être détruit. Les agents concernés ne savent pas où seront installés les nouveaux locaux. La question sera posée au CT du 13 juin 2018.
- 6- Pour la rentrée scolaire 2018-2019, les ATSEM travailleront sur 4 jours au lieu de 4,5 jours.  
L'administration propose une journée de travail de 9h15 avec une amplitude journalière de 10h00. Les agents devront continuer à assumer l'accompagnement de la restauration scolaire ainsi que le ménage des classes et des communs.  
Par ailleurs, les agents qui seront en arrêt maladie sur le temps de travail devront à la collectivité 30 minutes par jour d'absence. Ces heures seront à redonner à la collectivité pendant la période d'été après le ménage.
- 7- Pour terminer, nous avons demandé si des personnes présentes souhaitaient rejoindre le bureau. Nous souhaitons la bienvenue à Isabelle DENIS et Francis BERTRAND qui nous ont rejoints. Nous avons ensuite procédé au vote.  
Se présentent : Yamina CHAIBAI, élue à l'unanimité.  
Thierry MAIRE, élu à l'unanimité.  
Alexandre L'HUILLIER, élu à l'unanimité.  
Isabelle DENIS, élue à l'unanimité.  
Marlène HENRY, élue à l'unanimité  
Francis BERTRAND, élu à l'unanimité.  
Pascal ERARD, élu à l'unanimité.

Nous avons conclu cette journée conviviale autour d'un verre de l'amitié et d'un délicieux barbecue. Merci à Pascal et Thierry qui ont su gérer les grillades avec talents.

Fin de notre assemblée générale, 12h00.

Tous les représentants du bureau syndical interco Vandoeuvre remercient toutes les personnes présentes pour cette journée très enrichissante.

La secrétaire adjointe de section  
Marlène HENRY.

(\*) Cette présentation est à votre disposition au bureau syndical.